

Le bluet

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **17 (1879)**

Heft 33

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-185309>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

son hospice, son abbaye et sa société de tir. Les habitudes étaient celles de la liberté. Le peuple subit en frémissant la conquête bernoise. Le chef allemand s'avança, et, la voix haute : « A qui êtes-vous ? dit-il. — A l'évêque. — Voyez à faire votre soumission. — Nous consulterons l'assemblée. — Je veux réponse sur-le-champ. » Ils se soumièrent, en réservant leurs franchises.

Chacun sait que le second dimanche du mois d'août est un grand jour de fête pour les bergers de nos Alpes. Dès la veille, la population des villages et des vallées, munie de provisions de bouche, s'achemine vers les hauteurs. Ils vont célébrer la mi-été, et le lendemain tout le monde est en liesse, car on n'a point oublié le ménétrier du village, qui, au son du violon, ébranle les groupes qu'entraîne bientôt sur le gazon la valse ou la polka.

A ce propos, M. le professeur Rambert, qui assistait à la mi-été d'Anzeindaz en 1870, raconte, dans la *Bibliothèque universelle*, une charmante anecdote.

De joyeux montagnards de belle taille, ayant vocation pour valser, s'attardaient autour des bouteilles avec leurs amis du Valais venus de l'autre côté de la montagne.

— Depuis quand ne danse-t-on plus à la mi-été d'Anzeindaz ? leur demanda un homme à barbe grise.

— Holà ! *monsu*, répondit un montagnard, c'est qu'on est dans des *circonstances* assez ridicules... A votre santé, *monsu* Olivier.

L'homme à la barbe grise était en effet Juste Olivier, en séjour dans son chalet d'Anzeindaz. Nul parmi les assistants n'était plus directement atteint par le *ridicule* des *circonstances*. Les montagnards souffraient de la sécheresse, de la rareté de l'argent, de la nullité des foires. Lui, il avait laissé à Paris ses enfants et de graves intérêts toujours plus menacés. Venu en Suisse pour un séjour d'été, la guerre l'y avait surpris, et il se trouvait prisonnier dans sa patrie. A cette heure, néanmoins, il ne songeait qu'à la sonnerie des troupeaux qui retentissait dans son cœur et à la beauté des scènes alpestres.

« Il est de règle qu'on danse à la mi-été, » se dit-il à lui-même, et offrant sa main à l'une des jolies personnes du groupe où il se trouvait, il fit honneur à la plus belle valse que le ménétrier put tirer de son violon. La tête lui en tourna bien quelque peu, mais son exemple ne fut pas perdu. Un nombreux groupe se forma ensuite autour de lui, et il entonna sur un vieil air une chanson de circonstance, dont nous détachons deux couplets :

Mais dans les airs quelle terreur !
Deux aigles noirs luttant d'horreur,
Se sont saisis avec fureur,
La France et l'Allemagne.
Voici la montagne !
Voici les troupeaux !
Gagne mon cœur, gagne
Enfin le repos !

Prions pour ceux qui vont souffrir,
Prions pour ceux qui vont mourir,
Et puisse la paix refleurir
Au loin dans la campagne !
Voici la montagne ! etc.

Cependant les Valaisans se demandaient l'un à l'autre :

— Qui est ce Monsieur ?

— Monsieur Olivier, répondit un montagnard de Grion.

— Emile ?

— Sans doute.

— Celui qui est cause que le pape est en bas et la France aussi ?

Après avoir mis tout à la *bouleverse*, il vient encore danser et chanter par ici ! Faut lui donner une volée.

Ces braves gens avaient pris M. Juste Olivier pour le fameux ministre de Napoléon III.

Toutefois, se sentant en minorité, ils se tinrent cois prudemment, sauf à regarder de travers l'homme qui avait mis le pape en bas et la France aussi.

Le lendemain, il n'était bruit dans la vallée que de la méprise des Valaisans et de la chanson de la mi-été.

Le bluet. — Si nous en croyons une chronique allemande, publiée dans la *Bibliothèque universelle*, ce charmant ornement des champs de blés, serait la fleur favorite de l'empereur Guillaume. La raison en est assez touchante. La reine Louise, sa mère, résidait à Königsberg avec les jeunes princes pendant les guerres de Napoléon I^{er} contre la Prusse. Un jour, elle rencontra une petite fille qui avait des bluets à vendre. La reine appela ses enfants, la petite Charlotte, qui devint plus tard impératrice de Russie, et le petit Guillaume, et elle leur montra comment on pouvait faire, avec ces fleurettes, de charmantes couronnes, sans fil ni aiguilles, ajoutant que c'étaient celles dont ils devaient apprendre à se contenter. La mère ne tarda pas à être enlevée à ses enfants, mais le souvenir des bluets leur resta. Lorsque la princesse Charlotte se rendait à Pétersbourg, pour épouser le tzar Nicolas, elle trouva à Königsberg son appartement tout garni de bluets. Arrivée à la frontière russe, ce fut encore avec une couronne de ces fleurs qu'on lui souhaita la bienvenue. Quant à l'empereur, il aime à passer près des champs de blé, et lorsqu'il y voit sa fleur favorite, il s'arrête souvent pour la contempler.

Louzà

Louzà, qu'on lâi desâi dinsê po cein que l'avâi servi ein France dâo teimps dâo vilho Napoléion, dein lê houzards, que l'étâi dâi z'espécês dê chasseur à tsévâux, étâi revenu pê chàotrê quand l'avâi z'u fini son teimps. S'étâi remet à travailli à la campagne, kâ l'avâi z'u cauquiês bocons dê terra dê sa mère, et poivê niâ lê dou bets. Mâ n'allâvê quâsu jamé âo prédzo et lê vilhês fennês sê peinsâ-